

FICHE RÉHABILITATION DES LYCÉES DBA / DIRED

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Depuis les lois de décentralisation de 1983, la construction et l'entretien des lycées publics relèvent des compétences de la Région.

A ce titre la collectivité mène un plan de modernisation des lycées qui se déclinent sur plusieurs thématiques :

- > la réhabilitation et la modernisation des locaux,
- > la mise aux normes des établissements notamment en terme d'accessibilité des personnes porteuses de handicap
- > la rénovation thermique et l'amélioration du confort d'enseignement.

L'année scolaire 2022-2023 voit l'achèvement de plusieurs opérations.

Ainsi selon les thématiques développées précédemment, 9 opérations représentant 30 millions d'euros d'investissements permettent aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions depuis le premier trimestre.

LES NOUVEAUX LOCAUX, NEUFS OU MODERNISÉS

Pour commencer des locaux neufs ont été livrés au lycée Boisjoly Potier du Tampon. 2 bâtiments représentant 10 salles de classes d'enseignement général et numérique sont mises en services (3 M€), ainsi qu'un logement de fonction. La réhabilitation du lycée se poursuit avec prochainement des salles de sport, une infirmerie, une salle polyvalente.

Au lycée professionnel Isnelle Amelin à Sainte-Marie, la salle des professeurs, des salles de cours et le service de restauration scolaire sont réhabilités pour 6,5 M €,

Un nouvel internat a ouvert ses portes au lycée Georges Branssens, offrant des conditions d'hébergement, des salles d'activités et d'études modernes et conviviales. 6,5 M € ont été investis au titre du plan de relance.

Le lycée François de Mahy à Saint-Pierre et le lycée de Bois d'Olives achèvent également leurs phases de réhabilitation respectivement pour 3,25 M € et 6M €.

Deux opérations de rénovation seront prochainement livrées au lycée Roland Garros (Le Tampon) et au lycée Hôtelier La Renaissance (Plateau Caillou) pour près de 10 M€

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS

Toutes ces réhabilitations citées précédemment comportent un volet AD/AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée. C'est un dispositif qui permet aux établissements recevant du public (ERP) de se mettre en conformité avec la loi "Handicap", et qui prévoit la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les bâtiments recevant du public.

Cette modernisation ne se limite pas aux édifices, la collectivité améliore également les cheminements et la sécurité des élèves depuis leur arrivée à l'extérieur du site jusqu'à leur classe. Des opérations de voiries et cheminements sécurisés ont été menées pour 3,5 M € au lycée Vue Belle et à l'EPLEF-PA Emile de la Giroday.

Une nouvelle opération de sécurisation démarre au lycée Evariste de Parry, et des études pour le lycée François de Mahy.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

Le troisième volet est placé sous le signe du développement durable.

Les opérations livrées à la dernière rentrée scolaire comportent des améliorations du confort d'enseignement pour les élèves et les professeurs.

Mais les actions et travaux se préparent en amont, et en particulier les économies d'énergies par l'isolation thermique, le confort visuel et thermique par la mise en place de brise soleil. Egalement la pose de brasseurs d'air et de jalousies pour améliorer les circulations d'air sont en cours de planification sur de nombreux lycées.

Un vaste programme basé sur le développement durable et l'amélioration des performances énergétiques a été étudié entre 2021 et 2022. Cofinancé par le FEDER, c'est plus de 1 M € d'études qui ont été menées et un programme de travaux qui dépassera les 20 M € entre 2022 et 2024.

Deux opérations sur les lycées Roches Maigres et Roland Garros sont déjà en travaux, d'autres ont débuté en 2022 (Evariste de Parry, Amiral Lacaze) pour être achevées en 2023.

L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI

D'une moins grande visibilité, mais non sans moindre importance, l'entretien et la maintenance sont des préoccupations quotidiennes des établissements. La région subventionne ces actions dans les 45 lycées de l'île à hauteur de 2 M € par an pour les mises aux normes techniques, la réfection des locaux notamment en terme d'hygiène et de sécurité.

LES FUTURS PROJETS

→ Le « lycée des métiers de la mer »

I. Contexte

Soutenue par l'Union européenne, l'Etat, la Commission de l'océan Indien et la Région Réunion, l'économie bleue est un secteur prioritaire créateur de richesses et vecteur d'emplois pour le territoire. Avec une croissance moyenne de 4,5% par an entre 2012 et 2018, l'emploi que génère l'économie bleue progresse trois fois plus vite que l'emploi régional, notamment dans le tourisme littoral, le transport maritime et la pêche australe.

Par ailleurs, le rôle de la Région en matière de développement du secteur de l'économie bleue est d'autant plus prégnant qu'elle a été désignée autorité de gestion déléguée du FEAMPA pour la période 2021-2027. La Région a également lancé, en février 2023, les études pour la construction d'un navire-école qui s'adossera au futur lycée et permettra la pratique de la navigation et sera optimisé pour les travaux de recherche de l'IFREMER, l'IRD et l'Université de La Réunion.

Compte tenu de ces enjeux, la Région Réunion souhaite porter la réalisation d'un lycée des métiers de la mer qui aura pour vocation l'orientation vers les formations liées aux métiers de la mer par voie professionnelle initiale et complétée d'une voie générale axée sur les mathématiques et les sciences.

II. Structure pédagogique

Cet établissement sera situé sur la commune du Port (capacité : 726 élèves). Il comportera une dimension de coopération régionale et s'articulera autour de trois volets :

→ la formation professionnelle ciblée sur les métiers de la mer (CAP, bac professionnel et BTS) :

- a) La filière maritime permettra de former les élèves aux métiers de la navigation.
- b) La filière commerciale a pour vocation de former aux métiers liés à la valorisation des produits de la mer. Cette ouverture répond au développement de la filière de transformation des produits de la mer.
- c) La filière industrielle accompagnera le développement des activités de construction et de réparation navale.

→ un volet de formation scientifique d'excellence :

De la seconde à la terminale, les options les plus avancées en mathématiques et en sciences seront proposées ainsi que l'enseignement de spécialités en géopolitique.

L'objectif poursuivi est d'offrir un parcours d'excellence aux élèves motivés et permettre de susciter des vocations pour les carrières d'officiers, de scientifiques et de techniciens, qui ensemble répondront aux besoins de l'économie bleue de notre île.

→ un volet de formation supérieure de haut niveau :

Trois BTS (dont celui de la maintenance des systèmes électro-navals) seront dispensés par le futur lycée. La Région vise en effet à se doter de techniciens spécialisés de haut niveau qui apporteront, à côté des ingénieurs, leurs savoir-faire dans les multiples entreprises du territoire sans exclure leur mobilité dans l'océan Indien ni la métropole.

Ce futur lycée dont la structure pédagogique ambitieuse est construite pour accueillir ultérieurement une antenne de **l'École Nationale Supérieure Maritime**, qui complètera l'offre de formation supérieure et ouvrira aux jeunes Réunionnais des perspectives de carrières d'officiers dans la marine.

La Région souhaite aussi que ce futur lycée soit un outil partagé et de co-développement avec ses voisins de l'océan Indien et qu'il constitue un levier pour conforter l'attractivité de notre territoire dans la zone Indianocéanique.

III. Coût estimatif et plan de financement du futur lycée des métiers de la mer

Le coût estimatif de ce futur lycée est de **77 000 000 € TTC (valeur février 2023) : 71 700 000 € de travaux et 5 300 000€ d'équipement.**

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du nouveau programme européen FEDER-FSE+ 21-27 et est éligible à la fiche action 4.2.2 qui finance la construction d'établissements secondaires avec une norme de construction quasi zéro carbone.

**IV. Carte pédagogique du lycée des métiers de la mer
(validée par la Commission Permanente de juin 2022).**

| Voie générale | | |
|----------------------|---------|--|
| Niveau | | Intitulé |
| 4 | BAC | Seconde |
| | | Première |
| | | Terminale |
| Voie professionnelle | | |
| 3 | CAP | Réparation et entretien des embarcations de plaisance (REEP) |
| | | Maritime |
| 4 | BAC Pro | Polyvalent naviguant Pont Machine |
| | | Maintenance nautique |
| | | Technicien conseil vente produits alimentaires (de la mer) |
| 5 | BTS | Pêche et gestion de l'environnement marin (PEGM) avec MAN |
| | | Maintenance des systèmes Electro-navals (MASEN) avec MAN |
| | | Mécatronique Navale |

→ Le « lycée des métiers du tourisme »

I. Contexte

L'éco-tourisme est un secteur en pleine expansion. Il est à l'origine de la création de 39% des richesses du territoire réunionnais et s'appuie sur près de 1 600 entreprises. Il représente 4,6% de l'emploi total en 2018. Le nombre de visiteurs extérieurs s'élevait à **601 346 en 2019**, soit une **hausse d'environ 5 % par rapport à 2018**. Cette augmentation se confirme pour l'année 2022.

En lien avec le SRDEII, le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR), résolution engagé dans le développement durable, vise un objectif stratégique de diversification de la clientèle en renforçant l'arrivée de touristes étrangers. Cette démarche globale devra se traduire par l'augmentation progressive du nombre de visiteurs pour atteindre les 750 000 à l'horizon 2025.

II. Structure pédagogique

Cet établissement sera situé sur la commune de Saint André (capacité : 522 élèves). Il comportera une dimension de coopération régionale et répondra à une triple vocation :

→ Équilibrer l'offre de formations professionnelles et technologiques sur le territoire dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie :

Du CAP au BTS en passant par le Bac Pro et technologique, des formations seront proposées pour structurer l'offre de formation autour des métiers de l'hôtellerie et du tourisme dans l'Est.

1) Vocation touristique

L'accent pourrait être mis sur les métiers de l'accueil et la maîtrise de langues étrangères. Un laboratoire de langues sera donc prévu dans les équipements de cet établissement.

Pour le volet post-bac, des mentions complémentaires (MC Accueil Réception, MC Animation et gestion de projets dans le secteur sportif) pourraient compléter et consolider l'offre de formation territoriale. La souplesse de mise en œuvre des MC permettra aux professionnels de disposer de compétences nécessaires pour les accompagner dans le développement et la diversification de leurs activités, reliées directement à l'évolution des demandes de la clientèle.

En outre, le choix de ces formations sera axé sur un principe de flexibilité de manière à s'adapter en continu aux besoins des acteurs du tourisme. Ce lycée, étroitement lié à ces professionnels, pourra répondre aux besoins de formations ponctuelles «sur mesure» en optimisant les plateaux tech-

niques disponibles.

→ Développer l'attractivité du territoire de l'Est de l'île :

Un hôtel et un restaurant d'application seront adossés au futur lycée lui conférant ainsi deux outils structurants qui permettront la mise en œuvre du versant pratique des formations du lycée. En complément du socle de formation initiale, ce lycée sera ouvert aux professionnels de toute l'île pour développer leurs compétences et diversifier leurs activités.

L'ensemble du lycée, du restaurant et de l'hôtel d'application constitue un levier de développement économique de la micro-région Est.

→ Renforcer la coopération régionale :

Ce futur lycée sera intégré dans le réseau des autres établissements de formation touristique et hôtelière de La Réunion (lycées, CFA, École Vatel). Il aura aussi pour vocation de renforcer l'attractivité du territoire dans le bassin Indo-océanique en proposant des offres de formations de BTS et des Mentions complémentaires aux étudiants de la zone.

Ainsi, cet équipement structurant contribuera au rayonnement du savoir-faire français dans les secteurs de l'hôtellerie et les partenariats qu'il pourra nouer avec les pays voisins, et notamment les Seychelles apportera également aux élèves des savoir-faire relevant d'autres référentiels pédagogiques.

III. Coût estimatif et plan de financement du futur lycée des métiers de la mer

Le coût estimatif de ce futur lycée est de **56 600 000 € TTC (valeur avril 2023) : 52 600 000 € de travaux et 4 000 000 € d'équipement** (prise en compte du restaurant d'application et de l'hôtel d'application).

**IV. Carte pédagogique du lycée des métiers de la mer
(validée par la Commission Permanente du 5 avril 2023).**

| Voie professionnelle | | |
|----------------------|------------|---|
| Niveau | | Intitulé |
| 3 | CAP | Cuisine |
| | | Boulangier |
| | | Pâtissier |
| | | Equipier polyvalent de commerce |
| | | Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant |
| | | Poissonnier écailler |
| | | Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria) |
| | | Boucher |
| 4 | BAC Pro | 2 nd e Métiers de l'hôtellerie-restauration |
| | | 2 nd e Métiers de l'alimentation |
| | | 1 ^{ère} Commercialisation et services en restauration |
| | | 1 ^{ère} Cuisine |
| | | 1 ^{ère} Boucher Charcutier Traiteur |
| | | T Commercialisation et services en restauration |
| | | T Cuisine |
| | | T Boucher Charcutier Traiteur |
| | BAC Techno | Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration |
| 4b | MC | Organisateur de réceptions |
| | | Accueil de réception |
| | | Pâtisserie boulangère |
| | | Sommellerie |
| | | Vendeur spécialisé en boucherie |
| | | Employé traiteur |
| | | Arts de la cuisine allégée |
| | MAN BTS | Hôtellerie-Restauration |
| 5 | BTS | Management en Hôtellerie-Restauration – Option C (management d'unité d'hébergement) |